



Sommaire

Intrapreneurs Studio, on ferme toujours !.....	1
Noiseau, on migre.....	1
Pegase, on aménage ?.....	2

Intrapreneurs Studio, on ferme toujours !

Les élues et les élus du CSEE TGI demandent à ce que le suivi des salariés de l'Intrapreneurs Studio soit à la hauteur des engagements qui ont été demandés par Monsieur TRABBIA à savoir un accompagnement exemplaire.

Or il semblerait d'après les premiers retours des salariés que ce ne soit pas le cas.

La situation de désœuvrement managérial qui dure depuis maintenant plus de 18 mois se poursuit.

Les entretiens individuels RH ont démarré, et **1 seul poste a été proposé à un seul salarié** (sur 16 personnes impactées). 3 salariés ont trouvé une mission avant l'annonce de la fermeture et 1 salarié seulement, s'est vu proposer une mission.

Et, si à l'avenir il y avait des missions pour chacun d'eux, quelles seraient les garanties de retour après 6 mois ou 1 an ? Dans quelle équipe de rattachement ? Dans quelle zone géographique ?

Nous rappelons que c'est à l'employeur, qui a décidé de la fermeture d'une activité, de présenter un plan de reclassement obligatoire qui doit comporter des résultats : des postes pérennes dans le même périmètre d'emploi, des budgets de formation, ... **C'est la loi !**

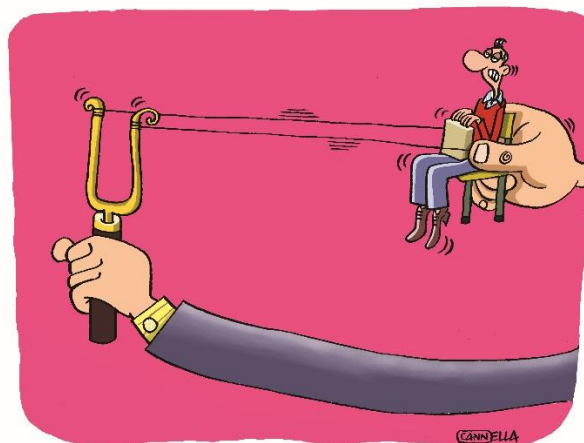
Noiseau, on migre

A l'occasion de la présentation du projet de migration du Data Center de Noiseau, et à la lumière du nombre de projets de transfert ou d'arrêt de services déjà effectués et à venir, la délégation CFE-CGC a expressément demandé à ce que les salariés concernés par ces changements puissent avoir la visibilité sur leur point d'arrivée dans les nouvelles entités.

Vos élus et élues ont rappelé qu'ils ne sauraient tolérer qu'1 seul salarié soit « oublié » dans les plans à venir et en appelle au devoir de résultat des responsables de ces « changements pour raison de service ».

C'est ainsi que nous avons préconisé le recours systématique à la matrice de passage présentée au début de chaque info-consultation à venir.

Par ailleurs, concernant le projet de migration du Data Center de Noiseau, les élus CFE-CCGC ont réitéré leur demande de pouvoir bénéficier du détail sur la procédure d'arrêt des projets jugés non prioritaires, ainsi que sur la démarche d'information et d'accompagnement que compte entreprendre la direction pour repositionner les salariés sur des projets jugés utiles à l'entreprise.



Suite à cela, une résolution unanime a été adoptée :

Le projet de migration du Data Center de Noiseau suscite beaucoup d'interrogations quant aux conséquences en termes d'activités et de personnels. Les élus du CSEE relèvent également un nombre important de personnels et de projets impactés.

Ils n'ont par ailleurs pas obtenu de réponse sur les raisons ni les conséquences économiques d'une telle migration.

Face à ce manque flagrant de visibilité, les élus, réunis en séance le 24 février 2021, demandent à la direction de leur

présenter le dossier sous forme d'information-consultation, en application de « l'Accord portant sur le dialogue social au sein de l'UES Orange » du 13 mai 2019, Article 8.2.2 « Modalités des informations-consultations ponctuelles CSEE ».

Ils considèrent comme pertinents les éléments suivants, pour lesquels ils n'ont pas eu de réponse lors de l'échange en séance :

- ◆ Motivation du dossier
- ◆ Effectifs concernés, répartition par périmètres CSSCT
- ◆ Description de l'organisation actuelle et de l'organisation cible envisagée
- ◆ Description des incidences du projet de réorganisation sur l'emploi et sur l'organisation du travail
- ◆ Description des incidences du projet de réorganisation sur les conditions de travail
- ◆ Description du dispositif d'accompagnement RH, avec un point de focus sur les situations individuelles nécessitant un accompagnement renforcé, avec, en particulier le plan de formation envisagé
- ◆ Description du dispositif de communication concernant le projet Noiseau et l'ensemble des activités concernées
- ◆ Analyse des risques psycho-sociaux et analyse des incidences en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- ◆ Calendrier prévisionnel de mise en œuvre
- ◆ Modalités retenues pour la présentation d'un bilan de mise en œuvre

Devant le refus de la Direction de présenter l'ensemble des éléments listés ci-dessus, les élus ont mandaté le Bureau pour se rapprocher de l'Inspection du Travail, et obtenir un éclairage sur la légitimité de leur demande.

Pégase, on aménage ?

Dans le cadre de "Information / Consultation sur le projet d'Evolution des Espaces Tertiaires dans le bâtiment PEGASE du site de Lannion", les élus du CSEE TGI notent une évolution positive du dialogue social depuis le second semestre 2019 avec l'équipe projet et la direction de site. Ils espèrent maintenir durablement cette amélioration.

Les élus du CSEE TGI s'approprient toutes les préconisations faites par le cabinet SECAFI dans son rapport inclus au dossier d'information / consultation ainsi que celles du rapport des membres de la commission CSSCT transverse « Lannion-

Pégase» transmis le 15 février 2021. Les élus du CSEE TGI constatent que la Direction a répondu à certaines recommandations et préconisations du cabinet d'expertise SECAFI et de la CSSCT Transverse.

Ainsi, on peut noter un certain nombre d'avancées dont vous trouvez le détail sur [notre site](#).

Les réponses aux autres recommandations restent imprécises voire sont éludées, ou refusées par la direction de site.

Ainsi, pour les futurs projets de déménagement à venir sur le site de LANNION, et ailleurs, les élus du CSEE TGI demandent à la direction de TGI de mettre en place un certain nombre de dont vous retrouverez la liste également [sur notre site](#) :



- ◆ En partant des besoins des salariés et de l'activité pour déterminer les espaces nécessaires et non l'inverse.
- ◆ En mettant en place une conduite de projet et une CSSCT spécifique durables, c'est-à-dire qui restent actives plusieurs mois après la mise en œuvre de façon à analyser l'efficacité de l'organisation et à la corriger si besoin.
- ◆ En évitant les injonctions du national et en laissant la main aux pilotes et aux managers locaux pour valider les principes d'un projet, afin de coller au mieux aux besoins de l'activité et des salariés.
- ◆ En prévoyant des budgets ultérieurs à la mise en œuvre, de façon à pouvoir corriger les dysfonctionnements.

Vos représentants
CFE-CGC Orange
Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus CSE
Maxence d'EPREMESNIL
Ghislaine de SALINS
Olivier BOUFFANT
Véronique GARNIER
David COUCHON
Claire MASSOUTI
Philippe VIDAL
Agnès SCHAUFELBERGER

Alain NOEL
Alain ANDRE
Thierry ROGER de GARDELLE
Isabelle ROY
Amaury FRANCHETTE
Noëlla EVANNO
Guy-Bernardin GNADOU
Monique MACE
Erwan PINCEMIN

Commissions CSE :
Emploi Formation Egalité pro : Véronique GARNIER - Philippe FERTE
Commission Handicap : Charles DUKE - Brigitte Le GUEN
Commission des marchés : Philippe VIDAL
Commission ASC : Claire MASSOUTI - David BERNARD
Commission Restauration : Isabelle ROY - Agnès SCHAUFELBERGER
Projets Economie Evolution des marchés :
Alain NOEL - Thierry ROGER de GARDELLE - Erwan PINCEMIN
Représentant syndical : Laurent PIFFETEAU